



rupture de contrat entre mes patron et leur client

Par **daddounne**, le **10/11/2012** à **20:16**

bonjour je fait parti d'une societe de nettoyage qui ont comme client un gerant d'hotel ou je fait le nettoyage etant en cp mon patron ma apeller pour dire qu'il arreter le contrat avec les gerant de l'hotel sans preavis donc le gerant c'est retrouver sans societe de nettoyage du jour au lendemain il a du prendre une autre societe en urgence mais il a pas encore signer avec eux et mes patrons m'ont dit que je serais reprise avec cette societe mais le gerant ma confirmer que apres mes cp ca ne serverai rien de revenir travaillé car il ont pas encore signé avec eux et mes ancien patron n'on pas donner mon dossier a cette societe donc je me retrouve sans boulot apres mes cp que dois-je faire

Par **P.M.**, le **10/11/2012** à **21:23**

Bonjour,

Tant que le transfert du contrat de travail n'a pas eu lieu, je vous conseillerais de vous présenter au siège de votre employeur si vous ne pouvez plus accéder au lieu de travail et si l'on vous dit de rentrer chez vous d'exiger un écrit...